



CA de l'Artois (Siren : 246200141)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Béthune
Arrondissement	Béthune
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alain WACHEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel communautaire
Numéro et libellé dans la voie	100 Avenue de Londres
Distribution spéciale	BP 548
Code postal - Ville	62400 BETHUNE
Téléphone	03 21 61 50 00
Fax	03 21 61 39 48
Courriel	contact@agglo-artoiscomm.fr
Site internet	http://www.artoiscomm.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	209 528
-----------------------------	---------

Densité moyenne 539,03

Périmètre

Nombre total de communes membres : 59

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Annequin (216200345)	2 384
62	Annezin (216200352)	5 739
62	Auchel (216200485)	11 116
62	Auchy-les-Mines (216200519)	4 490
62	Bajus (216200774)	325
62	Barlin (216200832)	7 593
62	Béthune (216209106)	26 530
62	Beugin (216201202)	454
62	Beuvry (216201269)	8 982
62	Billy-Berclau (216201327)	4 428
62	Bruay-la-Buissière (216201780)	23 869
62	Calonne-Ricouart (216201947)	5 796
62	Camblain-Châtelain (216201970)	1 707
62	Cambrin (216202002)	990
62	Cauchy-à-la-Tour (216202176)	3 007
62	Caucourt (216202184)	329
62	Chocques (216202242)	3 028
62	Cuinchy (216202622)	1 783
62	Diéval (216202697)	789
62	Divion (216202705)	7 184
62	Douvrin (216202762)	5 040
62	Essars (216203109)	1 654
62	Estrée-Cauchy (216203141)	375
62	Festubert (216203307)	1 336
62	Fresnicourt-le-Dolmen (216203562)	839
62	Gauchin-Légal (216203661)	351
62	Givenchy-lès-la-Bassée (216203737)	928
62	Gosnay (216203778)	1 054
62	Haillicourt (216204008)	4 953
62	Haisnes (216204016)	4 511
62	Hermin (216204412)	212
62	Hersin-Coupigny (216204438)	6 279
62	Hesdigneul-lès-Béthune (216204453)	824
62	Hinges (216204545)	2 283
62	Houchin (216204560)	721
62	Houdain (216204578)	7 708
62	Labeuvrière (216204792)	1 717
62	La Comté (216202325)	839
62	La Couture (216202523)	2 692
62	Lapugnoy (216204891)	3 319

62	Locon (216205203)	2 366
62	Lorgies (216205294)	1 638
62	Lozinghem (216205328)	1 238
62	Maisnil-lès-Ruitz (216205401)	1 507
62	Marles-les-Mines (216205559)	5 791
62	Neuve-Chapelle (216206060)	1 376
62	Noyelles-lès-Vermelles (216206268)	2 260
62	Oblinghem (216206326)	229
62	Ourton (216206425)	780
62	Rebreuve-Ranchicourt (216206938)	1 129
62	Richebourg (216207068)	2 480
62	Ruitz (216207274)	1 562
62	Sailly-Labourse (216207357)	2 142
62	Vendin-lès-Béthune (216208413)	2 414
62	Vermelles (216208462)	4 484
62	Verquigneul (216208470)	2 063
62	Verquin (216208488)	3 363
62	Vieille-Chapelle (216208512)	773
62	Violaines (216208637)	3 775

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>actions de lutte d'intérêt communautaire contre les inondations. Mise en oeuvre de SAGE et des contrats de rivières</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>Elaboration et mise en oeuvre des schémas d'assainissement. Gestion du service assainissement des eaux usées comprenant : 1-Les travaux d'équipement (Négociation et acquisition des terrains nécessaires à la création et à l'extension de stations d'épuration, stations de relèvement, stations de refoulement, bassin de rétention, lagunage....tous équipements nécessaires au bon fonctionnement du service. Construction ou extension de ces équipements et leur entretien, construction des réseaux principaux, secondaires et leurs branchements, renouvellement, extension et gros entretien); Travaux d'entretien courant (gestion, entretien des stations d'épuration, stations de relèvement, stations de refoulement, bassins de rétention, lagunage .. 2- Réparation et entretien des réseaux principaux, secondaires des branchements, contrôle et vidange des équipements non collectifs. 3- Elaboration de convention nécessaires à l'installation de ces équipements. Etablissement d'un règlement Fixation du taux des redevances d'assainissement. Gestion du service des eaux pluviales (entretien des réseaux)</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales <i>actions en matière de surveillance de prévention et d'étude des espaces naturels. Actions éducatives concernant la protection et la valorisation des espaces naturels et sensibilisation à l'environnement. Réalisation des trames verte et bleue : L'animation d'une politique globale de préservation et de développement des espaces et des milieux naturels sur le territoire communautaire en lien avec les divers intervenants. / Pour les espaces non déclarés d'intérêt communautaire, les</i>

actions de conseil et d'assistance des communes et des propriétaires privés de terrains contribuant à la réalisation de ces trames. / La prise en charge par la Communauté d'agglomération de la préservation et de l'aménagement de certains sites compte tenu de leur taille, de leur intérêt écologique et des continuités qu'ils permettent à des échelles territoriales et régionales. / Sont considérés comme tels : les espaces issus du patrimoine minier appartenant actuellement à l'EPF ou aux communes et le site du Boudou à Chocques. / Pourraient être par la suite, déclarés d'intérêt communautaire, les sites d'une taille importante ou dont les enjeux nécessitent une appropriation par la Communauté d'agglomération.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

élaboration et mise en oeuvre des contrats d'agglomération avec toutes les actions qui en découlent. Création d'un conseil intercommunal de prévention de la délinquance. Création d'une base d'actions locales et d'initiatives solidaires pour l'emploi et d'une plate-forme multi-services.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Parc des Pilatres de Vandin-les-Béthune, Parc Futura II, Pôle tertiaire n°3-avenue de Londres à Béthune, Parc des Chartreux, Nouvelle zone du Rabat à Béthune. Création et réalisation de ZAC se rapportant aux zones d'activités d'intérêt communautaire. Création et réalisation de lotissements nécessaires aux zones d'activités d'intérêt communautaire.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

acquisition de terrains ou d'immeubles bâtis destinés à l'aménagement des centres d'activités tertiaires. Gestion du patrimoine foncier destiné à l'accueil des entreprises. Acquisition, construction et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location, vente ou au crédit bail. Location de bâtiments destinés à des entreprises industrielles, artisanales, commerciales ou de service. Missions générales en vue de l'accueil et l'assistance, la recherche de projet d'implantation ou de développement d'entreprises et d'activités économiques. Interventions sous forme de garanties d'emprunt dans les domaines économiques agricoles touristiques intéressant l'ensemble de la communauté d'agglomération. Actions en faveur de la recherche et développement et création de centres de transfert de technologie. Action de communication ainsi que toute opération de partenariat en vue d'assumer la promotion du développement économique. Transfert de l'exercice du droit de préemption sur les zones communautaires de la compétence "actions de développement économique" ainsi que sur les zones concernées par les opérations menées dans le cadre du développement universitaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation des transports urbains

Etablissement et suivi du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

- Etudes et programmation

études générales d'urbanisme et d'aménagement d'intérêt communautaire. Opération d'aménagement d'intérêt communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Tourisme
<i>actions en faveur du développement touristique</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
<i>création d'une conférence intercommunale du logement.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
Autres
- Gestion d'un centre de secours
- NTIC (Internet, câble...)
<i>actions concernat le développement des technologies d'information et de communication</i>
- Autres
<i>création et mise en oeuvre d'une base de données urbaines, outil informatique, d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire. Refuge pour animaux. Actions en faveur du développement universitaire en concertation et en liaison avec les collectivités concernées. Etudes, aménagement gestion et animation des aires d'accueil des gens du voyage. Actions d'aménagement et de développement rural. Actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel ou sportif du territoire. Réalisation des diagnostics en archéologie préventive sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Artois et réalisation de fouilles préventives conformément aux agréments ministériels.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat Mixte d'Etudes pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Artois (SMESCOTA) (256203480)	SM fermé	280 989
62	Syndicat mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) (256203951)	SM fermé	25 786
62	Syndicat mixte des transports en commun (256204165)	SM fermé	600 447

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)